

Bulletin municipal

CHILLEURS INFO



SOMMAIRE

1- Informations générales

- 1.1 - Recensement de la population
- 1.2 - Permanence à la Mairie
- 1.3 - Nouvelles entreprises
- 1.4 - Site de la Commune
- 1.5 - Ecole maternelle
- 1.6 - Périscolaire
- 1.7 - Société Archéologiques Neuvilleuses
- 1.8 - Information du SITOMAP
- 1.9 - Prévention de la gendarmerie
- 1.10 - Concessions cimetière
- 1.11 - Plaque de cocher

2- Manifestations

- 2.1 - Conférence sur la Guerre 14/18
- 2.2 - Téléthon
- 2.3 - Remise de médailles aux agents
- 2.4 - La cérémonie du 11 novembre
- 2.5 - Calendrier des manifestations

3- Extraits de Conseil

- 3.1 - Conseil du 24 juillet 2014
- 3.2 - Conseil du 11 septembre 2014

4- Travaux ou projets

- 4.1 - Travaux en cours ou réalisés
- 4.2 - Projets

5- Associations

- 5.1 - A.C.A.C : section bibliothèque
- 5.2 - Les P'tits Chilleurois
- 5.3 - Les Frimousses
- 5.4 - La MARPA
- 5.5 - COC Volley
- 5.6 - COC Foot
- 5.7 - COC Danse
- 5.8 - COC Gymnastique volontaire
- 5.9 - L'Amicale des Anciens
- 5.10 - Familles Rurales



Le Mot du Maire

Cette année 2014 marque le centenaire du début de la première guerre mondiale. Notre Commune paya un lourd tribut lors de ce conflit puisque plus de 80 de ses habitants, dont la majorité très jeunes, y laissèrent leur vie.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents se sont associés aux élus et anciens combattants pour honorer la mémoire de tous ces disparus. Je tiens à les en remercier.

Pendant ces 4 années qui vont marquer ce centenaire, plusieurs manifestations seront organisées afin de perpétuer le souvenir et faire connaître ce que fut ce conflit à CHILLEURS.

La première aura lieu le dimanche 30 novembre, Salle Jeanne d'Arc, avec une exposition de 10 h à 18 h, et une conférence à 15 h sur la vie des chilleurois entre 1914 et 1918.

Je vous invite à assister à cette manifestation qui vous permettra de découvrir bien des aspects méconnus de cette période.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de Noël et par avance une excellente année 2015.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS
Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01
Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr

1 - Informations générales

1.1 - Recensement de la population

En 2015, notre commune est concernée par le recensement de la population. Celui-ci se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Le recensement est obligatoire. La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies.

Les agents se présentent chez les personnes à recenser pour distribuer les questionnaires, puis viennent les récupérer. Vous pouvez opter pour le recensement en ligne. Votre agent recenseur vous informera.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr

1.2 - Permanence à la Mairie

A partir du mois de janvier 2015 et tous les 2^{ème} samedi de chaque mois, de 10 H à 12 H, Monsieur Bernard TARRON Adjoint aux Travaux, tiendra une permanence en Mairie pour répondre à vos problèmes de voirie ou pour tout autre sujet.

1.3 - Nouvelles entreprises

Une nouvelle entreprise s'est implantée à CHILLEURS. PMB CLIMATIC est située au 2 route de Marcilly et vous propose ses services : Plomberie, sanitaire, chauffage, création et rénovation de salles de bains, mise aux normes handicapés, électricité, climatisation, dépannage.

PMB CLIMATIC
06.99.41.90.66
philippe.thaureaux@wanadoo.fr
2 Route de Marcilly
45170 CHILLEURS AUX BOIS
Plomberie
Chauffage Sanitaire
ENR
Agencement de salle de bain
Electricité
Climatisation
807 414 008 RCS ORLEANS

Le coût de l'énergie étant devenu un budget important pour les ménages, un artisan à votre service vous propose diverses solutions : chaudière à granulés de bois, chaudière à bois déchiqueté, chaudière à grains énergétiques et bois bûches, pompes à chaleur air/eau, eau/eau, poêles à bois et granulés, inserts à bois et granulés, etc.

- **BORDER LIFE** :

Mesdames TAKORIAN Virginie et GUINET Sarah sont heureuses de vous présenter leur entreprise de nettoyage de sépultures, BORDER LIFE, basée sur la commune de CHILLEURS-AUX-BOIS et qui étend son savoir-faire sur 122 communes aux alentours.

BORDER LIFE s'engage à proposer un service de qualité, dans le Respect, la Dignité, le Dévouement et la Discrétion. Un service établi sur un tarif unique qui comprend le nettoyage, le désherbage et l'arrosage.

Pour plus de renseignements, des dépliants sont disponibles en mairie.

<http://www.facebook.com/Nettoyage.de.sepultures.Border.Life>

(PS : dans le chilleurs info n° 52, nous n'avons pas indiqué le bon prénom de Mme GUINET)

Border Life
Nettoyage de Sépultures
Service basé sur le respect
la dignité et la discrétion
Virginie Takorian 06 89 49 91 19
Sarah Guinet 06 71 89 79 14
ndsborderlife@gmail.com

- **BEAUTY 'HOUSE** : « La beauté et la détente pas plus loin que chez vous »

Madame Cindy COSSAT vous propose toute une gamme de soins du corps et du visage, d'épilations, de maquillage, de vernis semi permanent et plein d'autres soins à découvrir. Elle se déplace à votre domicile et dans un rayon de 20 km autour de CHILLEURS. N'hésitez plus pour vous faire plaisir et prendre soin de vous. Vous pouvez la joindre au 06.34.67.22.37.

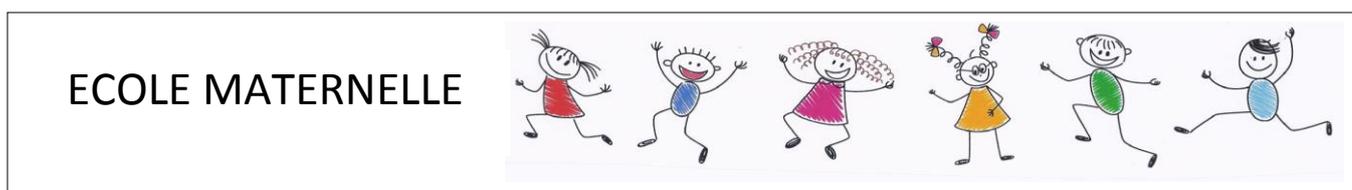
- **Une pédicure-podologue au cabinet médical**

Madame Katia REYNOLDS a rejoint depuis le début novembre le cabinet médical qui se trouve à l'ancienne gendarmerie, rue du Moulin de l'Epine. Les consultations ont lieu du lundi au vendredi soit au cabinet, soit à domicile. Vous pouvez la joindre au 06.88.69.99.48 ou au 02.38.30.42.28.

1.4 - Site internet de la Commune

Un nouveau site internet est à votre disposition. Il a changé d'apparence et de couleur mais l'adresse reste la même : www.chilleurs-aux-bois.fr.

1.5 - Ecole maternelle



Marché de Noël organisé par l'école maternelle

L'école maternelle organise un marché de Noël **le vendredi 12 Décembre 2014**, à partir de 17 H, à la salle de la Forestière, Route de Neuville. Plusieurs objets seront mis en vente lors de cet après-midi. ; Chocolat chaud pour petits et grands accompagnera cette vente.

Sachez que le marché de Noël n'est pas réservé uniquement aux parents des enfants de l'école maternelle mais est ouvert à toutes et à tous. Pour clôturer la journée, les enfants interpréteront quelques chants issus de notre répertoire. Venez nombreux découvrir les talents de nos petits choristes.

1.6 - Périscolaire

Vos enfants sont scolarisés à l'école maternelle ou à l'école élémentaire. Que ce soit à la fin de la période d'enseignement, après l'étude surveillée, ou après les TAP, et dans le cas où vos enfants ne sont pas autorisés à rentrer seuls, nous vous rappelons qu'en cas de retard, le service accueil post scolaire prend en charge les enfants.

Dans ce cas, vous les retrouvez à l'école maternelle (entrée portail rouge, rue du Vivier). Ces informations figurent dans les règlements qui vous ont été remis pour cette année scolaire 2014/2015.

1.7 - Société Archéologique Neuvilleoise

Nous vous informons de l'édition du numéro 2 des « Cahiers du Patrimoine », dont le titre est :
« Les carnets de comptes d'un agriculteur de CHILLEURS AUX BOIS – Jean-Baptiste Désiré CHARRON (1818-1905) » édité par Martine CALVO.

1.8 - Information du SITOMAP

Suite à plusieurs appels reçus de différents administrés concernant la vente de calendriers, et les fêtes de fin d'année approchant, nous vous rappelons que le personnel du Sitomap et de Véolia ne démarche pas à domicile pour la vente de calendriers. Nous conseillons aux usagers de contacter directement la gendarmerie en cas de problème.

1.9 - Prévention de la gendarmerie

COMMENT ÉVITER LES CAMBRIOLAGES ?



Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).
- Demandez conseil à un professionnel.
- Pensez à installer une sirène extérieure avec flash si vous avez des voisins et prévenez-les.



En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Ne programmez pas votre adresse de domicile sur votre GPS (en cas de vol de votre véhicule ou dans votre véhicule sur votre lieu de vacances).

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant toute l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

Un gendarme spécialiste de la sûreté est à votre disposition au sein de votre brigade de gendarmerie.

« Soyez vigilants »

Certains individus usurpent l'identité de professionnels (ex. faux policiers, faux agent des eaux) et commettent des vols en accédant à votre domicile. Des faits ont été commis dans notre département, dont le Canton de Pithiviers. Soyez vigilants et ne permettez pas l'entrée à votre domicile sans avoir pris les précautions nécessaires.

1.10 - Concessions au cimetière

La Mairie organise une procédure de reprise de certaines concessions. Vous pouvez être concerné, vous ou votre famille. Dans ce cas, contactez-nous à la Mairie pour toutes informations.

1.11 - Plaque de cocher

Cette plaque, située à l'entrée de Chilleurs, à gauche en venant de Pithiviers a été bénévolement restaurée par M. JAMOY de COURCY AUX LOGES, ce dont nous le remercions.

Avant



Et maintenant

2 - Manifestations

2.1 - Conférence sur la Guerre 14/18

CHILLEURS dans la grande guerre

Dimanche 2 août 1914 à CHILLEURS-AUX-BOIS, comme dans l'ensemble des communes françaises, la mobilisation débute : les hommes vont quitter leur famille, leur femme, leurs enfants ... Pendant ce temps, la vie doit continuer au sein du village. Femmes, enfants, vieillards ... s'organisent pour assurer les travaux des champs et participer, à leur manière, à l'effort de guerre tout en vivant dans l'angoisse de l'attente. La municipalité, avec à sa tête le Marquis Hyppolite DE ROMAND, doit également faire face à la situation du village qui accueille, dès le printemps 1915, des réfugiés Belges et Alsaciens. A l'issue des combats, plus de 80 jeunes de la commune (dont une vingtaine de Gallerand) seront tués, laissant des veuves et orphelins. D'autres resteront handicapés, gazés, marqués à jamais ...

A l'initiative des membres de l'Association Chilleuroise pour les Affaires Culturelles (ACAC) et de la Municipalité, la salle Jeanne d'Arc accueillera – **dimanche 30 novembre prochain** – une manifestation afin de leur rendre hommage et de perpétuer le souvenir de cette période marquante de notre Histoire.

Bénéficiant du concours de la section CHILLEURS-MONTIGNY des PG-CATM, cette dernière prendra de multiples formes : exposition d'objets et de documents **de 10 h à 18 h**, **conférence de Jérôme COUTADEUR sur les combats de 1914 à 15 h**, projection d'un diaporama commenté et échanges avec les participants seront ainsi au rendez-vous de cet événement.

Seront tout particulièrement évoqués : la vie chilleuroise durant le conflit, la manière dont la « grande guerre » était vécue depuis la



commune et chacun des soldats chilleurois tués au combat.

2.2 - Téléthon

Téléthon Entrée libre.

Mercredi 3 décembre au Gymnase, de 20 h à 21 h 30, le **COC DANSE** vous propose de venir partager un cours de Zumba fitness avec les licenciés. Seule condition : un don minimal de 5 € pour le Téléthon.

Vendredi 5 décembre au gymnase, dès 19 h, le **COC VOLLEY** organise un tournoi avec paëlla géante. Réservation au 06 09 05 20 28 ou 06 38 21 64 51 – 10 Euros la part.

Samedi 6 décembre, sur la place de Romand, dès 10 h, diverses activités seront proposées par les commerçants, dont : L'Entreprise RICHARD, l'Escale, Au fil de l'Hair, La Boîte aux Lunettes, Le Garage ERAY, Coiffure Huguette, La Tête de Veau, Au Croquebouché, La Pharmacie HAKIMI, La Maison des Fées.

Les associations : l'Avenir, le Comité des Fêtes, Maison des Jeunes, ACAC Bibliothèque, la Commission Animation et des bénévoles.

2.3 - Remise de médailles aux agents communaux



Le 19 septembre dernier, ont été remises aux agents communaux des médailles d'argent pour 20 ans et de vermeil pour 30 ans de travail effectif.

La cérémonie de remise des médailles et diplômes s'est poursuivie par un pot de l'amitié.

Médaille d'argent : Myriam BESNARD, Zahra SBAYEI, Benoît NIEF-LEFEVRE, Joëlle MILLET, Sophie VALLEY.

Médaille de Vermeil : Dominique LEFEVRE, Fernando NEVES.

2.4 - Cérémonie du 11 novembre 2014

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreux chilleurois, petits et grands. Les enfants des écoles ont lu des extraits d'une lettre de décembre 1914 d'Achille SAILLEAU, mort pour la France en 1915.



2.5 - Calendrier des Manifestations

12 janvier 2015	VŒUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS / COUR GAUTHIER
15 janvier 2015	ASSEMBLEE GENERALE AMICALE DES ANCIENS / SALLE JEANNE D'ARC
24 janvier 2015	ASSEMBLEE GENERALE DES PG/CATM / COUR GAUTHIER
6 février 2015	ASSEMBLEE GENERALE ET GALETTE DE L'AVENIR / COUR GAUTHIER
22 février 2015	ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION PAROISSIALE / SALLE JEANNE D'ARC
7 mars 2015	CONCOURS DE CHALOUPEE AMICALE DES ANCIENS / SALLE JEANNE D'ARC
6 avril 2015	OUVERTURE DE LA PECHE A LA ROUCHE
9 avril 2015	REPAS DE L'AMICALE DES ANCIENS
18 avril 2015	CONCOURS DE PETANQUE A LA ROUCHE
19 avril 2015	CARNAVAL DES ENFANTS
25 avril 2015	TOURNOI DU COC FOOT LOISIRS / STADE JEAN TRESSY
28 avril 2015	JOURNEE DU SOUVENIR DES DEPORTES / CIMETIERE
30 mai 2015	LACHER DE TRUITES A LA ROUCHE
8 mai 2015	CELEBRATION DE L'ARMISTICE ET FETE DU RETOUR DES PG CATM
8 mai 2015	REPAS DES PG CATM AU LANCELOT
5 juin 2015	LOTO NOCTURNE DE L'AMICALE DES ANCIENS / SALLE JEANNE D'ARC
6 juin 2015	TOURNOI DU COC VOLLEY / STADE JEAN TRESSY
7 juin 2015	COC FOOT / CHALLENGE JULIEN DELONGLEE
12 juin 2015	FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE / SALLE JEANNE D'ARC
13 juin 2015	CONCOURS DE PETANQUE A LA ROUCHE
13 juin 2015	FETE DE L'ECOLE MATERNELLE
14 juin 2015	GALA DU COC DANSE / NIBELLE
18 juin 2015	JOURNEE DIVERTISSEMENT AMICALE DES ANCIENS / SALLE JEANNE D'ARC
18 juin 2015	CEREMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN AU CIMETIERE
17 juin 2015	ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.C.A.C.
25 juin 2015	ASSEMBLEE GENERALE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE / COUR GAUTHIER
27 et 28 juin 2015	FEU DE LA ST JEAN /28 ^{ème} FOIRE AUX CHIENS ET AUX PUCES
13 juillet 2015	PIQUE-NIQUE/DEFILE/FEU D'ARTIFICE/BAL POPULAIRE / PLACE DE ROMAND
14 juillet 2015	FETE NATIONALE DANS LE PARC DE LA COUR GAUTHIER
13 août 2015	CEREMONIE AU MONUMENT DES CHATAIGNIERS
12 septembre 2015	FORUM DES ASSOCIATIONS / STADE JEAN TRESSY
19 septembre 2015	CONCOURS DE PETANQUE A LA ROUCHE
10 octobre 2015	CONCOURS DE CHALOUPEE AMICALE DES ANCIENS/SALLE JEANNE D'ARC
22 octobre 2015	REPAS DE L'AMICALE DES ANCIENS
25 octobre 2015	LOTO DE L'ASSOCIATION PAROISSIALE / SALLE JEANNE D'ARC
31 octobre 2015	FERMETURE DE LA PECHE
11 novembre 2015	CELEBRATION DE L'ARMISTICE DE 1918
11 novembre 2015	REPAS DES PG CATM A LA TETE DE VEAU
15 novembre 2015	EXPOSITION VENTE DE L'AMICALE DES ANCIENS
5 décembre 2015	CEREMONIE DES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD / CIMETIERE
5 décembre 2015	TELETHON / PLACE DE ROMAND
6 décembre 2015	CONCERT PLACE DE ROMAND PAR L'AVENIR POUR LA SAINTE CECILE
12 décembre 2015	SAINTE BARBE
16 décembre 2015	PÈRE NOEL DU COC FOOT / SALLE ASSOCIATIVE
17 décembre 2015	GOUTER DE NOEL DE L'AMICALE DES ANCIENS / SALLE JEANNE D'ARC

3 - Extraits des derniers Conseils

3.1 - Conseil du 24 juillet 2014

Convention de prestation de services avec la CCBG pour l'accueil de loisirs

Le Conseil Municipal valide la reconduction de la convention de prestations de services avec la CCBG pour le Centre de Loisirs. Elle est reconduite dans les mêmes termes que la précédente et concerne la mise à disposition de personnel technique et de matériel pour la réalisation des tâches suivantes :

- Entretien des locaux mis à disposition de la CCBG par la Commune (salle du Relais, rue des Tirelles, et Maison des Jeunes, rue des Déportés) ainsi que du restaurant scolaire
- Lavage du linge
- Préparation et service des repas
- Débarrassage des tables
- Vaisselle
- Nettoyage de la salle de restauration et de la cuisine

Les frais engagés par cette mise à disposition seront remboursés à la Commune par la CCBG. La convention prendra effet au 2 août 2014 et sera renouvelable par tacite reconduction.

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal valide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Comité des fêtes en compensation des dépenses d'animation du 13 juillet qui ont été supportées par l'association.

Don de l'Association Syndicale des propriétaires des Forestières

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, accepte un don de 1 500 € environ proposé par l'Association Syndicale des propriétaires des Forestières. En contrepartie, la Commune s'engage à contribuer à l'aménagement d'un espace vert (acquisition et pose de mobilier urbain, élagage et défrichage de parties communes ...).

Affaires diverses

ANIM'ADO

Le recrutement d'un animateur est en cours par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC).

Rythmes scolaires

Une réunion publique d'information concernant les rythmes scolaires a eu lieu le 3 juillet dernier ; environ 70 personnes étaient présentes.

Commission Développement et Environnement

Une action est menée par la commission sur le marché du jeudi matin. Un questionnaire a été transmis à l'ensemble des habitants et 46 ont répondu – dont 30 fréquentent déjà le marché. Une synthèse en a été faite.

Philippe COLMAN a participé au forum organisé par la CCI sur les marchés du département. Il a rencontré les commerçants du marché ce jeudi matin pour leur proposer une réunion de présentation de la synthèse du Forum et d'échanges sur les opérations à mener pour dynamiser cette activité.

Feu d'artifice du 13 juillet

Celui-ci a été annulé suite aux intempéries. En accord avec l'artificier, le feu d'artifice sera conservé par ce dernier qui le prend en charge pour un coût de 150 € (transport et conservation dans ses locaux). Il sera utilisé le 13 juillet 2015 et complété afin de proposer un spectacle plus important

Grille du cimetière

Caroline LORENTZ transmet la demande de certains habitants concernant la possibilité d'accéder au cimetière avec leur véhicule. Il est précisé que la grille est maintenue volontairement fermée car l'accès du cimetière est interdit à tout véhicule motorisé.

3.2 - Conseil du 11 septembre 2014

Convention cadre de prestations foncières avec la SAFER du Centre.

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une convention avait été établie en 2005 entre la SAFER et la Commune. Il entre dans les missions de la SAFER de constituer des réserves foncières pour le compte des collectivités afin de favoriser les objectifs d'aménagement rural et de protection de l'environnement. Un des objectifs est de permettre d'initier des échanges nécessaires à la maîtrise des périmètres définis tout en respectant l'équilibre harmonieux de l'agriculture. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de passer une nouvelle convention d'intervention foncière avec la SAFER du Centre pour une durée de 5 ans, éventuellement renouvelable, et accepte les conditions de cette convention qui comprend :

- la constitution de réserves foncières,
- la réalisation d'étude de faisabilité foncière,
- la maîtrise foncière,
- la gestion temporaire des terrains acquis par la Commune.

Audit énergétique du Gymnase

Monsieur le Maire propose au Conseil de réaliser un audit énergétique du gymnase, structure particulièrement onéreuse en chauffage. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition d'étude énergétique du gymnase, établie par la Société « Audit énergétique rénovation », pour un montant de 955 € HT, soit 1 146 € TTC.

Renouvellement du contrat informatique SEGILOG

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de renouvellement de contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services concernant les modalités d'utilisation des logiciels de la Société SEGILOG.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte les termes du contrat pour une durée de 3 ans qui prendra effet à la date du 1^{er} octobre 2014 sur les bases suivantes :

- Cession et droit d'utilisation du logiciel : 3 735 € HT
- Maintenance et formation : 415 € HT

Un contrat sera également établi pour le logiciel cadastre pour un montant de 90 € par licence et par an.

Subvention exceptionnelle au Club nautique de Pithiviers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser une subvention au Club Nautique de Pithiviers sur la base de 10 € par licencié demeurant sur la Commune, soit 110 €.

Convention cadre avec GRDF de mise à disposition de bâtiments communaux pour l'hébergement des équipements de télé relève des compteurs gaz.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition relative à l'hébergement des équipements de télé relève des compteurs gaz.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec GRDF de mise à disposition de bâtiments communaux pour héberger les équipements de télé relève.

Participation à la Classe de neige 2015 pour la classe de CM2

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de départ en classe d'Environnement Neige de la classe de CM2. Le séjour est organisé par les œuvres universitaires du Loiret, sur une durée de 11 jours, et pour un montant de 697,50 € par enfant.

Une subvention est accordée par le Conseil Général à hauteur de 137,50 € par élève, ce qui ramène le coût du séjour à 560 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement de la classe de neige 2015, à raison de 50 % du coût du séjour restant à la charge des familles, soit 280 € par élève, décide d'inscrire au budget primitif 2015 de la Commune, la somme nécessaire au départ de tous les enfants de CM2, soit sur une base de 17 enfants, un montant de 4 760 €, la cotisation aux œuvres universitaires d'un montant de 15 € ainsi qu'une somme de 150 € correspondant à l'indemnité de l'instituteur.

Acquisition d'une parcelle pour l'installation d'un poste de refoulement

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme CORJON Danielle accepte de céder à la Commune, une surface de terrain d'environ 60 m², au lieu-dit la Noue Glaçon, pour un montant forfaitaire de 500 €. L'acquisition de cette parcelle permettra la mise en place d'un poste de refoulement des eaux usées. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir ce terrain issu de la division de la parcelle YT 1 pour un montant forfaitaire de 500 €, auquel il y aura lieu d'ajouter les frais d'acte notarié ainsi que les frais de bornage et de division.

Affaires diverses

- Le livre traitant de la vie d'un ancêtre de la famille CHARRON au 19^{ème} siècle vient d'être édité par la Société Archéologique de Neuville. Des exemplaires sont disponibles en Mairie.

- Une réunion rassemblant les commerçants de la Commune et ceux du marché a eu lieu début septembre. Philippe COLMAN dresse un compte-rendu de cette rencontre et transmet au Conseil les éléments à améliorer : Signalétique, stationnement, propreté, pigeons, etc...

- Une visite des élus est organisée le 27 septembre 2014 au Domaine de Chamerolles avec le Président de l'Association Syndicale afin de prendre connaissance de la situation.

- Mmes MATHURIN et DEGUIL sont désignées référentes en cas de problèmes lors des locations des salles communales le week-end.

- La cabine téléphonique du bourg va être remplacée et déplacée. Un nouvel emplacement doit être déterminé.

- Une prolifération de chats et chatons crée des nuisances aux riverains de la rue du 13 août 1944.

4 - Travaux ou projets

4.1 - Travaux en cours ou réalisés

Plusieurs chantiers sont terminés sur notre Commune :

- Les travaux d'assainissement, route de Marcilly et rue du Moulin.
- La réfection de l'Eglise.
- Le Cabinet Médical est fonctionnel, il reste les abords à aménager.

4.2 - Projets

Un audit de sécurité et une étude d'aménagement vont être réalisés sur toute la traversée du bourg, Grande Rue et Route de Neuville, sur une longueur totale de 2 km. Cette étude, menée avec l'aide du Conseil Général, permettra de prioriser les aménagements permettant de sécuriser ces deux axes.

5- Associations

5.1 - A.C.A.C. Section Bibliothèque

En accompagnement de la conférence sur la Guerre 14/18, nous vous proposons une exposition d'ouvrages sur la Guerre 14/18 ; elle se déroulera dans les locaux de la bibliothèque, du 15 novembre au 13 décembre 2014.

Notre nouvelle adresse de blog : <http://bibliothequechilleurs.eklablog.com/>

5.2 - Les P'tits Chilleurois

Suite au manque d'investissement des parents d'élèves de l'école maternelle, l'association Les P'tits Chilleurois annonce sa dissolution.

En revanche, les parents d'élèves actifs resteront en soutien auprès des enseignants lors des manifestations organisées par l'école maternelle.

5.3 - Les Frimousses



Association Inter Générations
Tous les vendredis
A la salle de la Cour Gauthier
de 8 h 45 à 11 h 45

Goûter de Noël
Le Dimanche 14 Décembre
A la salle de la Cour Gauthier
De 15 h 30 à 17 h 30



Coloriage de Noël, plus activités et venue du Père Noël...

5.4 - La M.A.R.P.A



**MARPA LES
CHARMILLES**
54 Grande Rue
45170 CHILLEURS-AUX-BOIS

02 38 30 46 15

marpalescharmilles45@outlook.com



Située au cœur de la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS, la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) Les Charmilles est une petite unité de vie non médicalisée pouvant accueillir 24 résidents au maximum, autonomes ou en légère perte d'autonomie.

La MARPA est gérée par une association gestionnaire, dont le Président est Gérard LEGRAND, Maire de la Commune.

La MARPA est un intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite. Le principal objectif de la MARPA est d'offrir un vrai « chez soi » aux personnes âgées. La décision de venir y vivre doit être une réelle volonté de la part du futur résident, qui au préalable sera venu visiter la MARPA. Bien souvent, les résidents viennent pour rompre l'isolement (social et/ou géographique), pour un rapprochement familial, ou parce que leur habitation n'est pas adaptée au vieillissement (présence de marches, baignoire, chauffage au bois...).

Parmi les 23 appartements, il y a 21 T1bis, 1 T2 pouvant recevoir un couple, et 1 appartement meublé/équipé pour de l'accueil temporaire (1 semaine à 3 mois renouvelable).

Les résidents sont locataires d'un appartement qu'ils aménagent et décoorent à leur guise, et nous leur offrons la possibilité de prendre les repas à la salle à manger. L'entretien du linge est également un service facultatif. Ils sont libres de leurs allées et venues. Si besoin, ils font appel au médecin de leur choix, et à tout autre service extérieur dont ils pourraient avoir besoin. Divers animations, des activités intergénérationnelles, de la gym douce, des temps forts avec les familles, etc. ..., sont proposés aux résidents.

Le concept MARPA séduit les résidents par sa taille humaine, son ambiance familiale et conviviale, et son environnement sécurisé (établissement de plain pied, adapté à l'avancée dans l'âge, téléassistance 24h/24). La MARPA de CHILLEURS a également l'avantage pour ses résidents de se trouver à 150 m des commerces de proximité et autres services.

Une équipe est à l'écoute des résidents et veille à leur bien-être. Pour ce faire, Delphine VILLENEUVE, la Directrice, est entourée de 4 agents polyvalents d'accompagnement : Déborah, Catherine, Isabelle et Souad.



Toute personne intéressée par un projet de vie à la MARPA (pour soi ou pour un proche), est invitée à prendre contact avec Delphine VILLENEUVE, par téléphone (02 38 30 46 15) ou par mail (marpalescharmilles45@outlook.com). Une visite de la MARPA pourra alors vous être proposée sur rendez-vous, et les conditions d'admission vous seront expliquées.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**5 ET 6
DECEMBRE
2014**



**Vendredi 5
Décembre**



CHILLEURS AUX BOIS

**Tournoi
Paëlla géante**



**Mixte
4/4**

C.O.C. Volley



Ouverture dès 19H00

Gymnase

Paëlla géante

Réservation

OBLIGATOIRE

10€ la part

Contacts

pour réservation

Alex:06-09-05-20-28

Eric:06-38-21-64-51

**Repas ouvert à tous
sans obligation de jouer**

Réservation jusqu'au 1/12/2014

5.6 - COC Foot

Le COC Foot a repris le chemin des terrains pour cette nouvelle saison 2014/2015. La Section compte :

- 2 équipes U6/U7 (2008/2009)
- 2 équipes U8/U9 (2006/2007)
- une équipe U10/U11 (2004/2005)
- une équipe U12/U13 (2002/2003)

Soit 49 jeunes, dont 4 filles, une équipe sénior et une équipe loisirs.

La section remercie : Au Fil de L'Hair pour l'achat de gourdes pour les jeunes, les Transports ROUSSEL JL DE BOUGY LEZ NEUVILLE pour les maillots des U11, la Société MJC de LOURY pour les maillots et les coupe-vent pour les U13, la Société GERMOND de SAINT JEAN DE LA RUELE pour l'achat de 2 chariots rangement matériel.

Le Père Noël sera présent le mercredi 17 décembre à 17 heures à la salle associative. Nous remercions les Parents pour leur implication auprès des Jeunes.

5.7 - COC Danse

Vous avez envie de découvrir le modern jazz ...il est encore de venir essayer les lundis soirs, au gymnase :

- de 17 h 30 à 18 h 30 pour le cours éveil (Grande section – CP)
- de 18 h 30 à 19 h 30 pour les cours primaires à partir du Ce1
- de 19 h 30 à 20 h 30 pour les collégiennes
- de 20 h 30 à 21 h 30 pour les lycéennes et adultes

Pour découvrir la Zumba fitness, Carine vous attend les mercredis soirs de 20 h à 21 h au gymnase.

Le COC Danse s'associe au Téléthon 2014 :

Nous vous proposons de venir partager un cours de Zumba fitness avec les licenciés **le mercredi 3 décembre 2014 de 20 h à 21 h 30 au gymnase** pour un don minimal de 5 €.

Nous terminerons cette soirée par un petit pot.

L'intégralité des dons sera reversée au profit du Téléthon.

Pour tous renseignements : Anne au 02 38 32 16 07 ou Alexia au 06 63 96 22 32.

5.8 - COC Gymnastique volontaire



Vous avez envie de **garder la forme**?
Vous avez envie de **bouger**?
Venez nous rejoindre à la **Gymnastique Volontaire**



Horaires différents et des cours différents à la salle de la Cour Gauthier

Les cours de **Gym senior** avec Marie-Lise du mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 sont complets.

Vous pouvez encore vous inscrire aux cours de Gym tonique avec Marie-Noëlle le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45 ou de 19 h 45 à 20 h 45

Vous travaillerez votre endurance sur des rythmes entraînants, vous vous assouplirez tout en renforçant votre musculature. **Quel que soit le cours choisi, vous ressortirez avec le sourire et l'envie de recommencer.**

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements supplémentaires,
Appelez Michèle BRAZEY, présidente de l'association au **02 38 39 87 21**
Ecrire à l'adresse mail apojacy@wanadoo.fr ou do.denner@wanadoo.fr

5.9 - Amicale des Anciens

L'Amicale des Anciens de CHILLEURS AUX BOIS a organisé son exposition-vente annuelle le dimanche 16 novembre, salle Jeanne d'Arc.

Des légumes de nos "potes âgés", des confitures et des gâteaux "maison", une braderie, une foire fouille de vêtements, une loterie et bien d'autres choses encore vous étaient proposés.

Un petit plus cette année : un horticulteur-pépiniériste était installé sous le préau.

Cette manifestation a connu un franc succès..



Sais-tu combien de membres sommes-nous? 164

Septembre, après un séjour ensoleillé, agréable et enrichissant en Espagne, l'Amicale des Anciens a repris ses nombreuses activités.



JEUDI 11 DECEMBRE : Journée détente dans le Perche, à l'Auberge Grand Maison, dégustation du « Cochon grillé » suivi d'un spectacle d'une heure trente « les Dames sans gêne ».

Pas de fatigue mais le régime ouououille !!!



JEUDI 18 DECEMBRE : Goûter de Noël gratuit Salle Jeanne d'Arc. Rendez-vous 14 h.30. Toutes les personnes désireuses de rejoindre le club en 2015 sont cordialement invitées.

VENDREDI 19 DECEMBRE : Cours d'Art floral à 14 h à la Maison de l'Amitié, nous y créerons un centre de table, futur décor de nos fêtes de fin d'année ! Inscription jusqu'au 12 décembre.



Pour inscriptions ou renseignements, voici nos numéros de téléphone :

Présidente - Micheline : 02 38 39 89 66

Trésorière - Annick : 02 38 32 09 79

Secrétaire - Sylviane : 02 38 32 99 70

Mail : ami.des.anc.brusseaum@orange.fr

2015

Commencera par l'Assemblée générale le
Jeudi 15 Janvier à 15 heures

Suivie du partage de la galette à la Salle Jeanne d'Arc.



Nous lançons un appel à nos adhérents ou futurs adhérents : nous avons un besoin urgent de messieurs au bureau d'administration du club.

Nous profitons de cette page pour remercier les messieurs qui gentiment nous aident dans l'installation de nos activités.

Bonnes fêtes à tous.

La présidente, Micheline BRUSSEAU

SERVICE A LA PERSONNE

**Responsable de Secteur
Mme OUVRARD Caroline
Vous accueillez au bureau de Chilleurs-aux-Bois**

**Les Lundi : 8h45 – 10h45
Les Mercredi : 8h45 – 10h
Les Jeudi : 9h15 – 10h15
Tél : 02.38.39.89.11 (répondeur)
Ou 02-38-65-48-77
Port : 06.84.78.77.12**

**Interventions pour tous les besoins de la vie quotidienne auprès des personnes dépendantes,
des familles et des personnes handicapées.**

Chilleurs info

Conception et mise en page : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Photogravure et impression : Images'IN et imprime